Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

Arrondissement de Nîmes

Mairie de Villeneuve lez Avignon

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Villeneuve Lez Avignon

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Quorum : 22

M. ARTHUR est désigné en tant que secrétaire de séance

Séance du 9 juillet 2025

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de Villeneuve lez Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juillet 2025, sous la présidence de Mme BORIES, maire.

Présents :
Mmes MM. BELLEVILLE, CHEVALIER, ZANIRATO, ORCET, CLAPOT, DEMARQUETTE MARCHAT (arrive après le vote de la question n° 2), BONIFAY, PASTOUREL, BOUT, TAPISSIER, CREPIN, TRI, BRUN, ARTHUR, DUMAS FILLIERE, GALATEAU LEPERE, ARNAUD, TORRES, BERTHIER, NOVARETTI, GAVAZZI, LEPAGE, BUISSON

Procurations
Mme LE GOFF à M. BELLEVILLE
M. SANCIAUME à M. ARTHUR
Mme DEMARQUETTE MARCHAT à Mme CLAPOT
M. CARRY à M. TRI
M. BERTHET à M. ZANIRATO
Mme CAROT à Mme CHEVALIER
M. SUFFET à Mme BORIES
M. RENEVEY à M. ORCET
M. LEMONT à Mme NOVARETTI
Mme DANIEL à M. BUISSON

3 - OBJET : COMMANDE PUBLIQUE - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – Commission d'appel d'offres – Désignation des représentants du conseil municipal

Rapporteur : M. BELLEVILLE

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20250716-N3-09-07-2025-DE
Date de télétransmission : 16/07/2025
Date de réception préfecture : 16/07/2025

L'article L. 1411-5 a) du Code Général des Collectivités Territoriales impose que dans le cadre de toute délégation de service public, l'ensemble des offres déposées à cet effet soit réceptionné par une commission d'appel d'offres.
Cette commission est composée pour les communes de plus de 3 500 habitants, du maire ou son représentant, Président et de 5 membres de l'Assemblée délibérante élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Selon les mêmes modalités, 5 membres suppléants sont élus.
Siègent également au sein de cette commission, avec voix consultative, le comptable de la commune ainsi qu'un représentant de la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.
Lors de la séance du conseil municipal du 2 juillet 2020, ces représentants avaient été élus.
Aujourd'hui au regard de la disparition de Mme Nicole BLAYRAC, représentante suppléante de cette commission, il convient de procéder à son remplacement.

Les candidatures sont :
Pour la liste « Naturellement Villeneuve » :
Mme CHEVALIER
Pour la liste « Union citoyenne de Villeneuve » :
Mme NOVARETTI
Pour la liste « Sociale, écologique et solidaire » :
Pas de candidature

Après les opérations de vote :
Pour la liste « Naturellement Villeneuve » :
Mme CHEVALIER : 27 voix
Pour la liste « Union citoyenne de Villeneuve » :
Mme NOVARETTI : 6 voix

Mme CHEVALIER est élue par 27 voix représentante suppléante
Au sein de la commission d'appel d'offres de la délégation de service public

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 15 juillet 2025.

Le secrétaire de séance — Mme Le Maire

M.ARTHUR — **Pascale BORIES**

La présente délibération est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20250716-N3-09-07-2025-DE
Date de télétransmission : 16/07/2025
Date de réception préfecture : 16/07/2025